

L'hon. M. Basford: Vous pourriez apprendre quelque chose.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis certain que tous les députés accueillent avec plaisir la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, motion proposée par le député de Fraser Valley-Est (M. Pringle). Nous pensions que ce sujet rallierait tous les suffrages de la Chambre et que celle-ci serait disposée, comme cela s'est produit dans le passé, à accepter la motion, à l'approuver et à la transmettre immédiatement à Washington où elle témoignerait de notre avis général que la Commission mixte internationale soit saisie de cette question et également des inquiétudes que nous éprouvons tous à l'égard des conséquences des marées noires sur la côte pacifique.

Bien sûr ce débat a eu pour résultat de modifier l'ordre des jours réservés aux différents partis, ce dont le parti créditiste a particulièrement souffert. Ce n'est pas ce que prévoyait le député de Fraser Valley-Est mais cela a été dû à ce qu'on insistait pour débattre d'une proposition que je pensais devoir être adoptée, aprouvée et immédiatement communiquée à Washington de la même façon que d'autres motions de ce genre lorsque tous les députés partagent les mêmes sentiments. Je dois cependant ajouter que, bien qu'on puisse regretter que les délibérations de la Chambre en aient souffert, en tant que secrétaire d'État aux Affaires extérieures j'ai été heureux d'entendre les opinions exprimées par différents députés qui m'ont démontré à quel point ils s'inquiètent de dommages éventuels à l'environnement de la côte pacifique.

De nombreux orateurs ont soulevé des arguments très valables. Le gouvernement américain en aura certainement connaissance et ces opinions contribueront aux efforts du gouvernement pour prévenir d'autres dommages et pour faire face aux crises lorsqu'elles surgissent. Les inquiétudes exprimées hier à la Chambre et aujourd'hui vont en s'accroissant depuis plusieurs années. Le Canada a maintenant expérimenté sur ces deux côtes les dommages que peuvent causer des épanchements de pétrole relativement faibles ou le naufrage de pétroliers relativement petits. En vérité, monsieur l'Orateur, si je puis répondre au chef du NPD, nous en savons probablement plus que n'importe qui sur les épanchements de pétrole et avons acquis une expérience inégalée dans ce domaine, à la suite des travaux efficaces d'assainissement que nous avons entrepris. En fait, notre expérience est copiée par d'autres pays. Je rejette donc l'affirmation principale du chef du NPD disant que le Canada a fait preuve d'inefficacité. Ce n'est tout simplement pas exact.

Notre législation sert de modèle aux autres pays et, plus encore, les initiatives que nous avons prises à cet égard. C'est une des raisons pour lesquelles on constate aujourd'hui à Stockholm que ce n'est pas simplement l'éloquence de mon collègue, le ministre de l'Environnement (M. Davis), ni nos lois qui sont les plus progressistes, mais bien les mesures efficaces que le Canada a prises pour tout ce qui touche l'environnement et qui lui ont assuré une place prépondérante à cette conférence.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Sharp: Nul n'ignore que les accidents qui sont survenus peuvent être les précurseurs d'autres encore plus graves. Les dimensions des pétroliers ont frappé les imaginations. Des chiffres impressionnants sur le nombre croissant et le tonnage de ces navires ont été fournis hier à la Chambre.

Ces pétroliers sont de loin les plus gros bâtiments jamais lancés en mer et nous frémissions tous d'horreur à la pensée de ce qui adviendrait si l'un d'eux venait à se briser sur nos côtes. Cette inquiétude est partagée universellement. Ce n'est ni une question de nationalisme, ni de clocher. Nous exprimons notre inquiétude au nom de tous les peuples du monde. Déjà ces pétroliers déchargent d'énormes cargaisons sur nos deux littoraux ou tout près. Je comprends l'inquiétude du représentant de Fraser Valley-Est et d'autres députés de la Colombie-Britannique qui ont participé à ce débat, mais le gouvernement, quant à lui, se préoccupe tout spécialement du transit pétrolier dans les détroits tels que celui de Juan de Fuca et de Géorgie et de la baie Puget et nous reconnaissons, à l'instar du gouvernement américain, que d'autres régions de nos deux pays nous intéressent conjointement dans le cas où un pétrolier viendrait à s'y briser, occasionnant ainsi des dommages considérables à la population de la région.

Nous savons tous que la demande de pétrole en Amérique du Nord augmente. Nous acceptons de nouvelles raffineries et de nouvelles routes de transport pour des volumes toujours plus importants de pétrole comme étant un fait du présent et de l'avenir. Il n'y a pas grand-chose que nous puissions faire, sinon nous efforcer de transporter ce pétrole par les routes les plus sûres, et avoir un plan d'action pour remédier aux déversements qui se produiront inévitablement à un moment ou l'autre. Voilà les domaines dans lesquels il nous faut prendre des mesures pratiques, et c'est justement ce que fait le gouvernement.

Les statisticiens nous ont averti du nombre de fois où il faut nous attendre à ce que cette croissance cause des problèmes. Peu importe le nombre de précautions prises, il y aura inévitablement une faille quelque part. C'est ce qui s'est produit par le passé, et c'est ce qui se produira de nouveau à l'avenir.

M. Woolliams: Le ministre me permettrait-il une question à ce stade?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur.

M. Woolliams: Je suis reconnaissant au ministre de bien vouloir me céder la parole pour une question. Le ministre ou le gouvernement ont-ils jamais pris position, avant la décision des États-Unis de donner suite au projet d'aménagement du pipe-line transalaskien et de la ligne de pétroliers, comme quoi nous approuvions la construction d'un pipe-line à travers le delta du Mackenzie, puis l'Ouest et les régions industrielles du Canada, pour arriver enfin aux États-Unis? En êtes-vous déjà arrivé à ce stade, et avez-vous rédigé un accord à négocier avec les États-Unis?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) va participer au débat. J'espère que le député restera pour entendre ce qu'il a à dire. Il a pris des mesures très constructives qui dénotent un souci réel de l'environnement au Canada, et qui montrent qu'on reconnaît les problèmes qui ont surgi. Il semble que nous découvrons tous les jours de nouvelles menaces pour notre environnement. Les spécialistes de l'environnement nous rappellent sans cesse l'équilibre fragile de la nature. A tel point que notre esprit devient saturé, et que l'homme a tendance à ne plus vouloir en entendre parler et à considérer cela comme une manifestation d'une autre tendance humaine, qui consiste à prendre un malin plaisir à effrayer les gens. Je ne pense pas que nous puissions nous